

# vivre

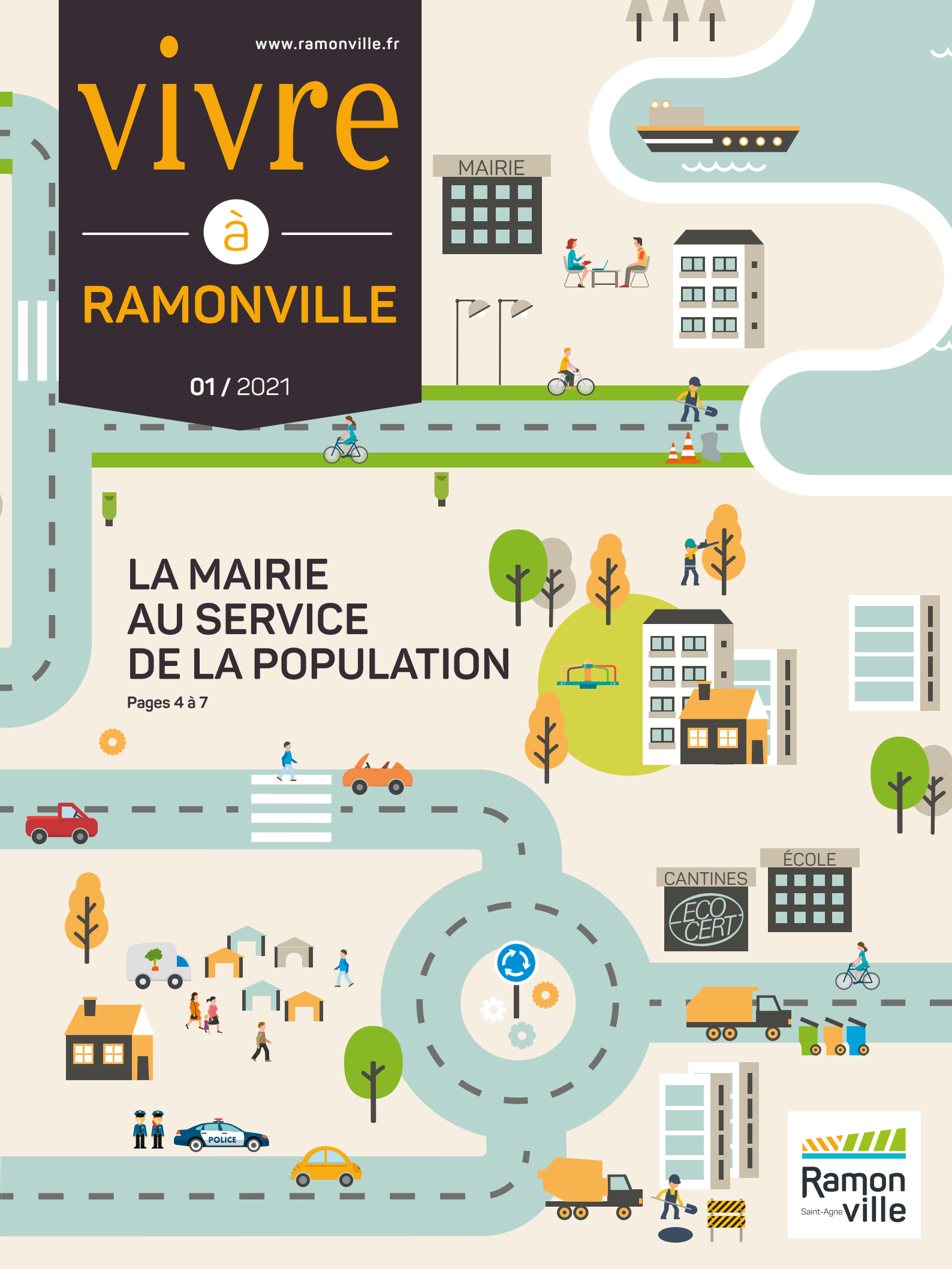
à

# RAMONVILLE

01 / 2021

## LA MAIRIE AU SERVICE DE LA POPULATION

Pages 4 à 7





## BONNE ANNÉE 2021

L'agenda 2021 sera distribué dans vos boîtes aux lettres au cours du mois de janvier.

Vous y trouverez la liste des contacts des principaux services publics et des associations de la ville et bien entendu un espace pour noter tous vos rendez-vous de l'année!

Merci aux entreprises et professionnel-les qui ont permis la réalisation de cet agenda.



[www.ramonville.fr](http://www.ramonville.fr)



@VilleRamonville



[bit.ly/FBMairieRamonville](https://bit.ly/FBMairieRamonville)



Application mobile:  
Ramonville sur App Store  
et Google Play

### Vivre à Ramonville

Journal d'information municipale

Dépôt légal: à parution  
n° 451 janvier 2021

Mairie de Ramonville  
Place Charles-de-Gaulle  
CS 62486 - 31524  
Ramonville Saint-Agne cedex  
Tél.: 05 61 75 21 21

Directeur de la publication:  
Christophe Lubac  
Édité par le service communication  
de la mairie de Ramonville  
Création: Ogham  
Impression: Imprimerie Ménard  
Tirage: 9400 exemplaires sur papier  
100 % certifié PEFC



## EN SCÈNE

### ▼ LE COLIS DES AÎNÉ·ES

650 colis gourmands ont été livrés au domicile des seniors de Ramonville, entre le 10 et le 18 décembre par le centre communal d'action sociale.  
Des gourmandises pour égayer les fêtes de fin d'année!



## SOMMAIRE



### DOSSIER

4

**LA MAIRIE, UNE ORGANISATION AU SERVICE DES CITOYEN.NES**



## ACTUALITÉS

**8 Préinscriptions scolaires**  
Année 2021-2022

**9 Journal municipal**  
Nouvelle formule en février

**10 Comité des fêtes**  
Appel à candidatures

**11 Conseil de la vie associative**  
Un projet de plateforme de collaborative

**11 Démocratie participative**  
Lancement du groupe de travail



▲ **CONSTRUCTION DU FUTUR DOJO**  
*Visite commentée par l'architecte Magali Albiges (Le 23 Architecture) du chantier du dojo le 27 novembre dernier en présence notamment de M. le maire et de Bernard Passerieu, adjoint à l'aménagement du territoire et services techniques. Le chantier devrait s'achever au printemps 2021.*

◀ **DES ILLUMINATIONS PENDANT LES FÊTES!**  
*Installées début décembre, les décorations lumineuses 100 % LED des fêtes de fin d'année ont illuminé la ville en répondant à des critères écologiques et responsables que la commune s'est fixés.*

## À vos côtés en 2021

La Covid 19 a occupé la totalité du calendrier de l'année 2020 et nous a contraint à des sacrifices. Nombreux ont été les foyers touchés par cette crise sanitaire, économique et sociale.

La mairie a engagé de nombreuses ressources pour vous accompagner durant le confinement, assurer une continuité de service et organiser la reprise de l'activité. Pour les personnes les plus fragiles, les enfants ou les commerçant-es, nous avons proposé des solutions adaptées à chaque situation. Des solutions qui présentent un coût pour la commune. Une fois les recettes et dépenses habituelles retranchées, les dépenses liées à la crise sanitaire dépassent 600 000 euros.

Nous vous avons accompagné en 2020, soyez sûr-es que nous vous accompagnerons en 2021 pour poursuivre notre engagement au service de l'intérêt général et du vivre ensemble.

Cette année 2021 s'ouvre avec des projets porteurs de sens et des évolutions dans les pratiques de l'administration pour mieux répondre à vos attentes. Nous nous sommes adaptés pour que les réunions publiques et de travail puissent se faire à distance et que les projets participatifs que nous souhaitons mettre en place, à l'image de l'assemblée citoyenne, puissent avancer malgré la situation sanitaire. Malheureusement, la traditionnelle cérémonie des vœux ne pourra pas avoir lieu du fait des mesures sanitaires à appliquer. Nous trouverons d'autres occasions en cette année pour nous réunir, échanger ensemble et partager des moments collectifs et conviviaux. Nous vous souhaitons à toutes et à tous une belle année 2021.



**“ Nous vous accompagnerons en 2021 pour poursuivre notre engagement au service de l'intérêt général. ”**

12 AGENDA

14 TRIBUNES  
POLITIQUES

15 INFORMATIONS  
PRATIQUES

**Christophe Lubac**

Maire de Ramonville Saint-Agne  
Vice-président du Sicoval

# La mairie, une organisation au service des citoyen·nes

---

Premier échelon de proximité, la mairie assure de multiples services au plus près des administré·es et a pour principale mission de satisfaire les besoins du quotidien de la population.

---

La mairie de Ramonville est une collectivité locale autonome prenant des décisions par l'intermédiaire d'une équipe municipale élue par les citoyen-nes.

Cette équipe, composée du maire, d'adjointes et de conseiller-ères, forme le conseil municipal qui règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Pour assurer la gestion quotidienne et réaliser ses actions publiques locales, la commune est dotée d'une organisation composée de services administratifs et techniques. Elle peut décider de gérer certaines activités en créant les services municipaux nécessaires.



## CONTACTER LA MAIRIE

### Guichet unique

Le guichet unique de la mairie principale permet d'effectuer dans un seul et même lieu vos démarches administratives (état civil, inscription listes électorales, vie scolaire, etc.).

Horaires d'ouverture du lundi au vendredi (sauf le mardi ouverture à 10h) de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30.

Évolution des horaires et services de la permanence du samedi (lire p. 9).

### Espace citoyen

L'espace Citoyen, outil de gestion des relations citoyen-nes, est une plateforme de télé-services permettant d'adresser différentes demandes à la mairie et d'effectuer des démarches directement en ligne 24h/24 et 7j/7. Il permet aussi de contacter les élu-es en charge des dossiers municipaux.

[www.ramonville.fr/](http://www.ramonville.fr/)  
Espace citoyen

### Espace famille

Véritable guichet en ligne, accessible 24h/24 et 7j/7, l'espace famille offre la possibilité aux familles de réaliser, sans se déplacer, certaines démarches concernant la vie scolaire, l'accueil périscolaire (Alaé) et la restauration scolaire et notamment de régler ses factures en ligne.

[www.ramonville.fr/](http://www.ramonville.fr/)  
Espace Famille

La commune peut aussi déléguer la gestion d'une activité à un établissement public, une société privée ou une association.

La mairie de Ramonville est composée de services permettant de mettre en œuvre le projet politique pour lequel le groupe majoritaire a été élu. La direction générale en assure la coordination. Les pages suivantes présentent les actions et missions de la mairie. /



**Pablo Arcé,**  
adjoint Administration  
générale, finances et ressources  
humaines

## QUESTIONS À L'ÉLU

### Quelle est la place des élu-es dans l'administration ?

Les élu-es sont l'émanation de la volonté populaire. Ils donnent l'orientation politique à l'administration et conservent incontestablement le pouvoir de décision. Ils s'inscrivent autour de circuits décisionnels où les agents jouent un rôle primordial. La relation entre les élu-es et les agents est essentielle, c'est la pierre angulaire de l'organisation interne d'une commune et des collectivités locales en général.

### Quel est le rôle de l'administration ?

L'administration doit diffuser et traduire le projet politique auprès de tous les agents pour faciliter la compréhension des choix et des arbitrages. Elle pilote l'organisation des directions, des services et assure le déploiement opérationnel des projets et des actions. La mission de l'administration consiste à apporter aux élu-es une expertise de conseil pour déployer et sécuriser les actes et projets.

### Et pour le mandat en cours ?

Les élu-es et les agents sont amenés à œuvrer en étroite collaboration pour dynamiser ensemble l'organisation interne et améliorer ainsi le service rendu aux usagers. /

# Les missions de la mairie dans votre commune

## MAIRIE



### Démarches administratives

Le guichet unique est la porte d'entrée pour effectuer vos démarches administratives. L'espace famille et l'espace citoyen sont des portails en ligne, vous permettant d'en réaliser 24h/24 et 7j/7 (lire p. 5). La ville organise également les élections.



### Démocratie participative

Des instances participatives, tels que les conseils de quartier, le conseil des jeunes, le conseil de la vie associative permettent de relayer les propositions et attentes des habitant-es de la commune ou de leurs représentant-es. Depuis 2018, la ville a mis en place les budgets participatifs. Prochainement l'assemblée citoyenne verra le jour (lire p. 11). De nombreux projets de construction ou de rénovation sont menés en concertation avec les usagers (piscine, capitainerie, city stade, place Marnac, école G.-Sajus, etc.).

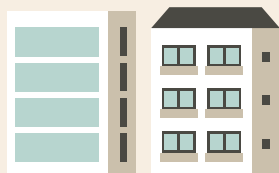
### Mobilité

La ville met en place des solutions de mobilité alternatives à la voiture comme les pistes cyclables et la navette municipale gratuite. Le stationnement est également géré par la ville ainsi que l'accessibilité des bâtiments communaux et de l'espace public pour les personnes en situation de handicap.



### Culture

La ville est dotée de nombreux équipements culturels, elle assure leur construction, leur rénovation et leur entretien. Elle gère en direct la médiathèque, l'école municipale d'enseignements artistiques (Émear) alors que la gestion du cinéma et du Kiwi est assurée par des associations. La ville organise des activités ou manifestations culturelles au sein des équipements ou « hors les murs », parfois en partenariat avec des associations.



### Action sociale

Le centre communal d'action sociale (CCAS) anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions et les associations. Le CCAS gère également la résidence autonomie F.-Barousse qui accueille des personnes âgées de plus de 60 ans (hébergement, activités, restauration). Lieu de rencontres et d'échanges, le centre social d'animation Couleurs et Rencontres organise des animations et des activités pour toutes et tous, notamment pour les familles et soutient les initiatives habitant-es dans les quartiers.

### Économie

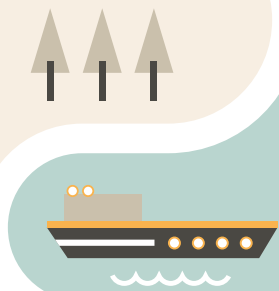
Même si cette compétence relève du Sicoval (lire encadré ci-contre), la ville participe à la redynamisation de l'économie par l'aménagement urbain notamment. Elle gère par ailleurs le marché de plein vent et coconstruit des actions comme le grand jeu de Ramonville pour soutenir le commerce local (lire p.10).

### Équipements sportifs

Les équipements sportifs comme la piscine, les stades, les gymnases, les terrains de sport, le dojo, le city stade sont gérés par la commune qui assure leur construction, leur rénovation et leur entretien. La ville organise ou soutient les manifestations sportives.

### Vie associative et sportive

La ville accompagne les associations ramonvilloises en proposant un service et un guichet unique dédiés, un soutien logistique (prêt de salles et matériels), financier (subventions) et de communication.



### Ports

L'équipe des ports a pour mission l'accueil, la gestion des réservations et l'entretien du port de plaisance et du port technique.

### SICOVAL

## Domaines d'intervention de l'intercommunalité

Le Sicoval prend en charge les missions suivantes au sein de la commune :

- gestion des services à la personne (crèches, haltes-garderies, centre de loisirs, Pij, aide et soins à domicile, portage des repas);
- développement économique et touristique;
- collecte et traitement des déchets, assainissement;
- politique de la ville (point d'accès au droit, prévention de la délinquance, etc.);
- aménagement de l'espace communautaire;
- voirie, chemins de randonnées, pistes cyclables, voies piétonnières (création, aménagement, réfection en lien étroit avec les communes). /

### Développement durable et biodiversité

Les actions en lien avec l'environnement concernent de nombreux services municipaux (restauration, espaces verts, propreté, urbanisme, aménagement, entretien des locaux, équipements sportifs, communication, etc.). Les marchés publics de la ville contiennent des clauses visant à mieux prendre en compte l'environnement et le développement durable.



### Espace public

Les services techniques gèrent l'entretien et la propreté des voies de la commune, l'entretien et la gestion des espaces verts, des aires de jeux, du mobilier urbain et l'entretien des bâtiments communaux et des cimetières.

### Écoles primaires

La ville construit, rénove, entretient et équipe les cinq groupes scolaires. Elle met en place le projet éducatif de territoire (PEDT), organise les activités périscolaires et assure l'entretien des locaux et la restauration scolaire en mettant à disposition du personnel (Atsem, animateurs et animatrices, agents de restauration et d'entretien). La commune est labellisée Écocert « En cuisine » niveau 1, qui récompense l'engagement de la restauration municipale dans une démarche de qualité alimentaire et environnementale.



### Ordre public

Les policiers municipaux mènent des missions de tranquillité et de sécurité publique. Ils travaillent en concertation avec la gendarmerie et le conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la Délinquance (CISPD).



### Urbanisme

La ville met en œuvre le plan local d'urbanisme (PLU) et veille à son application. Elle est le garant de l'aménagement du territoire afin d'assurer un équilibre entre habitat, espaces verts, zones économiques et services publics. Elle gère les projets d'aménagement et délivre les documents d'urbanisme (permis de construire, déclarations de travaux, certificats d'urbanisme).





ACCUEIL DE LOISIRS SANS  
HÉBERGEMENT (ALSH)

## Inscriptions vacances d'hiver

**Du 13 au 29 janvier 2021**

Accueil des enfants de 3 à 11 ans  
du 13 au 28 février 2021 :

- en journée complète (repas et goûters compris);
  - en demi-journée pour les enfants « en inclusion » (en situation de handicap - inscription spécifique).
- <https://enfancejeunesse.sicoval.fr>

**Nouveaux horaires d'accueil  
du secrétariat**

Mardi et mercredi :  
8h 30 à 12h 30  
13h 30 à 17h 30. /

**Contact**

**05 61 00 31 45**

**07 85 95 46 10**

[alsh.ramonville@sicoval.fr](mailto:alsh.ramonville@sicoval.fr)

CITOYENNETÉ

## Recensement militaire (ou citoyen)

**Le recensement militaire  
est obligatoire, dès 16 ans,  
pour les filles et les garçons.**

Le ou la jeune doit s'inscrire au guichet unique de la mairie, entre le premier jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3<sup>e</sup> mois qui suit celui de son anniversaire.

Le recensement est une démarche qui permet de s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique, d'assister à la journée défense et citoyenneté (JDC), d'être inscrite automatiquement sur les listes électorales dès 18 ans.

**Pièces à fournir :**

- une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport);
- un justificatif de domicile;
- le livret de famille. /



PLUS D'INFOS

Pôle Éducation jeunesse  
05 61 00 31 42

SCOLARITÉ

## Préinscriptions scolaires 2021-2022

Si votre enfant n'était pas scolarisé dans l'un des cinq groupes scolaires de Ramonville au cours de l'année 2020-2021, pensez à l'inscrire pour la rentrée 2021.

**Qui est concerné ?**

- Les enfants de 3 ans (nés en 2018) entrant en maternelle.
- Les nouvelles familles arrivant à Ramonville (maternelle et élémentaire).

Pour les enfants déjà scolarisés à Ramonville, la montée de niveau se fait automatiquement. Tous les enfants domiciliés à Ramonville peuvent être accueillis à l'école :

- en maternelle, dès l'année de leurs 3 ans (les enfants ayant 3 ans révolus dans l'année civile seront accueillis dès la rentrée de septembre);
- en élémentaire, dès l'année de leurs 6 ans.

**Deux étapes pour s'inscrire**

**1. Préinscription administrative auprès  
de la mairie du 26 janvier au 5 mars 2021**

Pôle Éducation, Enfance, Jeunesse et Qualité  
alimentaire

Mardi : 10 h - 12 h / 13 h 45 - 17 h 30

Mercredi au vendredi : 8 h 30 - 12 h / 13 h 45 - 17 h 30

05 61 00 31 42

[education.jeunesse@mairie-ramonville.fr](mailto:education.jeunesse@mairie-ramonville.fr)

**Préinscription par une personne exerçant l'auto-  
rité parentale (parent ou responsable légal-e selon  
l'art. 131-4 du code de l'éducation) munie des docu-  
ments suivants :**

- justificatif de domicile de moins de 3 mois (factures gaz, électricité, téléphone fixe, box, assurance habitation, quittance de loyer);
- livret de famille ou extrait de naissance;
- avis d'imposition ou de non-imposition 2020 (sur les revenus 2019);

Et, selon votre situation :

- certificat de radiation en cas de changement d'école;
- pièce d'identité et attestation du représentant n° 2 donnant son accord pour la scolarisation à Ramonville en cas de séparation.

**Tout dossier incomplet ne pourra être traité.** Une attestation de préinscription vous sera délivrée, laquelle devra être présentée au directeur ou à la directrice de l'école lors de l'inscription pédagogique.

**2. Inscription pédagogique et définitive  
auprès de l'école (admission)**

Elle se déroule à l'école de secteur (sous réserve du nombre de places disponibles). L'inscription de l'enfant est confirmée par le directeur ou la directrice sur présentation des documents suivants :

- attestation de préinscription;
- livret de famille;
- carnet de santé;
- certificat de radiation, le cas échéant;
- notification de passage, le cas échéant;
- attestation d'assurance responsabilité civile scolaire, à remettre à la rentrée.

L'inscription n'a pas à être renouvelée tous les ans.

**Cas particulier : pour une entrée immédiate  
à l'école**

En cas notamment de déménagement, les inscriptions se font toute l'année auprès du pôle Éducation de la mairie. /



# Le Vivre à Ramonville (Var) fait peau neuve !

La nouvelle édition du *Vivre à Ramonville* arrive le mois prochain dans vos boîtes aux lettres !

En septembre dernier, vous avez été invité·es à répondre à une enquête de lectorat concernant le *Var*. La nouvelle formule de votre journal municipal paraîtra début février.

## Ça change !

Le journal sera désormais bimestriel. Six numéros vous informeront des actualités de la ville: février/mars, avril/mai, le *Var* de l'été, le *Var* de rentrée, octobre/novembre, décembre/janvier. Pour plus de réactivité et de flexibilité, le site Internet sera encore davantage une source d'informations complémentaires du *Var*.

## Une information au plus proche de vos besoins

Des dossiers, reportages, interviews, infographies, infos pratiques, actualités et animations feront toujours partie de cette nouvelle édition et s'adapteront continuellement pour répondre à vos besoins et vous informer de l'actualité de votre ville. //



## PRÉVENTION SANTÉ

# Le plan grand froid

Le CCAS de Ramonville invite toute personne âgée, handicapée, dépendante ou isolée non recensée sur le registre Plan d'alerte et d'urgence, à se faire connaître afin de bénéficier d'un soutien en cas de vague de froid.

### Restons solidaires, si vous connaissez une personne ayant ce profil, il est possible de contacter vous-même le service.

Un formulaire de demande d'inscription sur le registre nominatif est à récupérer et à envoyer :

- au CCAS, 18 place Marnac, 2e étage ;
- en contactant le CCAS : 05 61 75 21 28 ou par mail : [ccas@mairie-ramonville.fr](mailto:ccas@mairie-ramonville.fr) ;
- au guichet unique de la mairie - 05 61 75 21 21 ;
- sur le site Internet de la mairie : [www.ramonville.fr](http://www.ramonville.fr)

### Autres interlocuteurs et interlocutrices :

- votre aide à domicile ;
- les assistantes sociales et infirmières de la maison des solidarités du Conseil départemental 31 - 05 61 73 17 34 / 05 62 71 91 80 ;
- votre médecin traitant ;
- les associations intervenant à votre domicile. //



À NOTER!

## GUICHET UNIQUE

### Le samedi, les ouvertures et le service évoluent

À compter de janvier, les permanences du guichet unique assurées le samedi changent et un nouveau service de proximité est mis en place.

#### Deux permanences par mois

Deux permanences par mois seront organisées de 9 h 30 à 12 h, selon le calendrier suivant :

- 9 et 23 janvier
- 6 et 20 février
- 6 et 20 mars
- 10 et 24 avril
- 15 et 29 mai
- 2 et 26 juin

#### Un nouveau service sur rendez-vous

En plus des démarches existantes, un nouveau service sera proposé le samedi. Désormais, effectuez vos démarches en ligne (pré-demande d'une carte d'identité, passeport, carte grise ou permis de conduire) sur le site gouvernemental de l'agence nationale des titres sécurisés (ANTS) depuis un poste informatique mis à disposition au guichet unique et bénéficiez d'un accompagnement par un·e agent pour vous aider à réaliser ces démarches.

Prenez rendez-vous auprès du guichet unique et disposez le jour J d'une adresse électronique valide et de l'ensemble des documents dont vous pourriez avoir besoin pour effectuer vos démarches. //

**Mairie de Ramonville**  
**Place Charles-de-Gaulle**  
**05 61 75 21 21**



l'éco-geste  
du mois



## JARDIN AU NATUREL

**De nouvelles astuces pour travailler son jardin au naturel et contribuer à la sauvegarde et à la préservation de la biodiversité.**

### LES BONS RÉFLEXES POUR ENTREtenir SON JARDIN OU SON BALCON (SUITE).

**Je plante des haies variées, d'espèces locales et je laisse la végétation pousser au pied**

Les haies ont de nombreuses fonctions : elles isolent du voisinage, permettent l'infiltration et la filtration des eaux de pluie et constituent un habitat privilégié pour de nombreuses espèces animales et végétales.

**Je vérifie que je ne plante pas d'espèces invasives**

Lorsque vous voulez planter des arbustes, plantes, fleurs, vérifiez qu'ils ne sont pas considérés comme des espèces invasives (comme l'Ambroisie ou l'arbre à papillons).

**Je fais une prairie fleurie**

Réservez un espace pour une prairie fleurie dans votre jardin ou dans un grand bac (attention à la portance de votre balcon, renseignez-vous auprès du syndicat ou de votre propriétaire). Très facile à semer, la prairie fleurie ne demande aucun engrais et aucun entretien, hormis une fauche à l'automne, si besoin. /

### Plus d'infos

Pôle Environnement et développement durable du territoire  
05 61 75 21 25

## ANIMATIONS LOCALES

# Devenez membre du comité des fêtes

Animer la commune par l'organisation de nouveaux événements à la fois festifs, conviviaux et populaires, tel est l'objectif du prochain comité des fêtes. Serez-vous de la partie ?

La mairie souhaite faire revivre le comité des fêtes, qui a organisé dans le passé de nombreux événements et notamment la fête locale et le carnaval. Dans sa nouvelle formule, le comité des fêtes, qui restera une structure associative, s'appuiera sur un groupe de bénévoles désirant apporter un souffle nouveau dans l'animation de la commune.

Il est proposé au comité des fêtes - accompagné par la municipalité - d'organiser une fête citoyenne en juillet prochain.

Une réflexion conjointe entre la mairie et le comité des fêtes sera menée en parallèle dès la constitution de l'association au 1<sup>er</sup> semestre 2021 pour proposer des projets d'événements festifs, fédérateurs et

citoyens dans lesquels les Ramonillois-es pourront se retrouver.

### Candidatez !

Déposez votre candidature jusqu'au 8 février 2021 :

- par courriel : [animations.locales@mairie-ramonville.fr](mailto:animations.locales@mairie-ramonville.fr)
- par courrier adressé à M. le maire, place Charles-de-Gaulle 31750 Ramonville.

**Une première réunion de présentation et d'information se déroulera le mercredi 10 février à 20h30**, en mairie ou en visioconférence selon l'évolution du protocole sanitaire. /



## GRAND JEU DE RAMONVILLE

# Avez-vous tenté votre chance ?

Le grand jeu de Ramonville se termine le 4 janvier. Vous avez cependant jusqu'au 10 janvier pour déposer votre bulletin de participation en mairie ou chez les 41 commerçant-es et artisans participant à l'opération.

Visant à accompagner la dynamique des commerces et à favoriser les achats de proximité, le jeu permet de gagner un des 266 lots mis en jeu en collectionnant les 10 cartes du mot « Ramonville ». La municipalité, partenaire de l'opération, a doublé le montant des lots offerts par les commerçant-es en offrant des chèques cadeaux, portant ainsi le montant total à 7 700 euros.

Le tirage au sort se déroulera lundi 18 janvier 2021, sous contrôle d'huissier. Les résultats seront publiés sur Facebook et sur le site Internet de la mairie. /



[www.ramonville.fr](http://www.ramonville.fr)

ASSEMBLÉE CITOYENNE

# Lancement du groupe de travail

Autour d'une table virtuelle, environ 40 habitant-es et élu-es se sont réuni-es le 16 décembre 2020. Objectif : définir les contours de la future assemblée citoyenne ramonvilloise prévue pour 2021.



Après avoir rappelé la place centrale qu'occupe la démocratie participative dans le projet de mandat, Marie-Pierre Gleizes et Pierre-Yves Schanen, les deux élu-es en charge de cette question, ont présenté les contours de cette instance qui devra construire un cadre unique, adapté à la commune, ses services et ses habitant-es. C'est la première étape d'un groupe de travail qui va proposer la « charte » de cette assemblée, c'est-à-dire sa règle de fonctionnement.

Le temps le plus important a été l'expression des participant-es pour ouvrir les questionnements et propositions sur ce futur dispositif. Il a été riche en pistes de progression avec notamment l'intervention d'un habitant - statisticien de profession - sur la question du tirage au sort des 12 habitant-es qui constitueront un tiers des membres de l'assemblée. Les échanges ont également porté sur l'exigence de transparence et la limite du rôle de cette assemblée et des conseils de quartier.

Le groupe de travail de constitution de l'assemblée citoyenne va se former ce mois-ci, avec les diverses compétences - professionnelles, artistiques, logistiques, organisationnelles - de ses membres.

**Et vous ? Que souhaitez-vous apporter à l'assemblée ? N'hésitez pas à rejoindre ce groupe de travail. /**



## En direct du conseil

### Décision modificative et étalement des charges

Vote du 3 décembre 2020

**23 POUR, 1 CONTRE (Mme Mary), 9 ABSTENTIONS (groupes Ramonville et vous et Ensemble un nouvel élan)**

Une décision modificative du budget principal 2020 et des budgets annexes (port technique, Port Sud, etc.) a été adoptée. Les principales modifications visent d'une part, à permettre les réajustements minimes entre l'estimé et le réel, et d'autre part, à intégrer les coûts et pertes de recettes non prévues en lien avec la gestion de la crise sanitaire. En parallèle, a été voté l'étalement d'une partie des charges liées à la pandémie sur 5 ans, soit environ 225 000 euros, afin de préserver la capacité d'investissement de la commune.

### Grand jeu des commerçants et artisans

Vote du 3 décembre 2020

**Unanimité**

Toujours désireux de favoriser l'activité des commerçant-es et artisans ramonvillois-es, le conseil municipal a voté l'octroi d'une subvention exceptionnelle pour l'Association des commerçant-es et artisans de Ramonville afin de la soutenir dans l'organisation d'un grand jeu durant les fêtes. Cette subvention a permis de doubler la valeur totale des lots à gagner. /



PLUS D'INFOS

Retrouvez **les détails des votes** sur [bit.ly/CMRamonville](https://bit.ly/CMRamonville)  
Prochain conseil municipal  
le **28 janvier 2021**



**Les conseils de quartier ont repris leurs activités en novembre dernier avec leurs premières réunions en visioconférence.**

Les conseils de quartier, à ne pas confondre avec l'assemblée citoyenne, travailleront notamment sur l'élaboration des budgets participatifs, et les projets à l'échelle de leur quartier. Chaque habitant-e peut les rejoindre et/ou proposer un projet.



PLUS D'INFOS

[bit.ly/AssembleeCitoyenneRamonville](https://bit.ly/AssembleeCitoyenneRamonville)  
Contact 06 72 56 94 29  
[anna.carbonnel@mairie-ramonville.fr](mailto:anna.carbonnel@mairie-ramonville.fr)

### CONSEIL DE LA VIE ASSOCIATIVE

## Un projet de plateforme de collaboration associative

Une plateforme collaborative verra le jour en 2021 afin de permettre aux associations de créer des liens et des synergies entre elles.

En ce début de mandat, le Conseil de la Vie Associative (CDVA) a pour objectif de se structurer en lançant le projet de plateforme de collaboration associative en ligne et en rédigeant son règlement de fonctionnement. Une présentation officielle de la plateforme a eu lieu le 7 décembre 2020 lors d'une réunion à distance réunissant 25 associations. Le logiciel libre loomio a été choisi comme outil pouvant proposer à la fois un forum de discussion, un moyen d'échanger et de s'entraider mais aussi un lieu pour construire en commun des projets ou des événements. Cette plateforme sera mise en service dans le courant de l'année 2021. /

# Envie de sortir ?

Vous trouverez ici les événements communaux du mois par thèmes :

- Culture
- Sport
- Loisirs
- Solidarité



**POUR NE RIEN RATER**

Retrouvez le *Var* en ligne dès la fin du mois précédant celui de sa publication



## INFORMATION

Le *Vivre à Ramonville* évolue et devient bimestriel. Le prochain numéro couvrira les événements organisés en février et mars. Les associations de la commune sont invitées à envoyer leurs événements ou articles **avant le 7 janvier pour la période février/mars**. Le pôle communication se tient à leur disposition pour les accompagner au changement et les inviter à utiliser le site Internet de la ville permettant plus de souplesse et de réactivité quant à la publication d'événements de dernière minute.

**Plus d'infos sur [www.ramonville.fr](http://www.ramonville.fr), rubrique accompagnement des associations.**

© Blexbolex

© Marine Drouard

le **Kiwi**

SPECTACLES ET ANIMATIONS

### DE LA COULEUR AU KIWI !

2021 s'ouvrira au Kiwi avec des images pleines de rêve, de couleurs et de poésie ! Le sérigraphe et illustrateur Blexbolex sera à l'honneur avec une exposition et un spectacle autour de l'album *Romance*. Le festival ICI&LÀ, organisé par La Place de la Danse, fera halte au Kiwi et nous plongera dans l'histoire de la découverte de Lascaux avec Gaëlle Bourges. Enfin, Johanny Bert et le Théâtre de Romette questionneront les stéréotypes du genre dans un spectacle qui se joue des codes, à tous points de vue !

Et, toujours, des goûters et petits-déjeuners musicaux gratuits en amont des spectacles !



**5 au 27 janvier ▲**

#### EXPOSITION

**Faire illustration | Blexbolex**  
Sérigraphe, illustrateur et auteur de BD, Pépite d'or du Salon du livre et de la presse de Montreuil 2017, Blexbolex travaille à une œuvre importante autour de l'imagerie. Nous vous proposons de découvrir les premières étapes de la création de l'album. 0 à 99 ans | Gratuit



**23 janvier 11 h ◀**

#### SPECTACLE VISUEL & MUSICAL

**Romance (d'après Blexbolex) / LA SOUPECIE**

En adaptant l'album de Blexbolex, La SoupeCie déploie une vaste panoplie de trouvailles visuelles pour nous plonger dans un conte initiatique follement

**6 février 17 h**

#### DANSE

**Revoir Lascaux | Gaëlle Bourges**

6 à 99 ans – 9 | 5 euros

Dans le cadre du festival ICI&LÀ organisé par La Place de la Danse.

Gaëlle Bourges excelle à conter des histoires de l'art ! À partir de l'histoire de la découverte de la grotte de Lascaux par quatre adolescents en mal d'aventures, la chorégraphe nous offre un voyage fantastique, entre danse et performance, aux origines de la peinture.

À noter : goûter musical avec Yougz and The Wonder Tambours dès 16 h.

6 à 99 ans – 9 | 5 euros ▼

© Daniëlle Voirin

**16** janvier 11 h**Médiathèque Simone-de-Beauvoir****HEURE DU CONTE****Lecture sous mon tipi, pour les tout-e-petit-es**

Albums lus, animés en musique par Anne Payan de l'association À voix haute.

Places limitées - Réservation obligatoire à l'accueil de la médiathèque ou au 05 61 73 51 56.

**20** janvier 17 h**Médiathèque Simone-de-Beauvoir****HEURE DU CONTE****Autour de Romance de Blexbolex, dès 7 ans**

En lien avec le spectacle *Romance* et l'exposition *Faire illustration: de la page blanche à l'imagier* proposé par Le Kiwi (lire p. 12).

À partir de 16 h, le centre de documentation Regards proposera une sélection de documents.

Places limitées - Réservation obligatoire à l'accueil de la médiathèque ou au 05 61 73 51 56.

**27** janvier à 11 h**Médiathèque Simone-de-Beauvoir****HEURE DU CONTE****Des histoires plein ma valise, pour les tout-e-petit-es**

Des albums à rire, à réfléchir, à danser et pour se faire plaisir!

Places limitées - Réservation obligatoire à l'accueil de la médiathèque ou au 05 61 73 51 56.

**30** janvier 10 h 30**Médiathèque Simone-de-Beauvoir****ATELIER SOUNDPAINTING****Adultes/enfants à partir de 6 ans**

La cheffe d'orchestre de l'association Mozaïk'art vous invite à former un ensemble musical avec ses instruments – et les vôtres, si vous en avez envie. Apprenez le langage des signes qui permet la composition en temps réel.

Places limitées - Réservation obligatoire à médiathèque ou au 05 61 73 51 56.

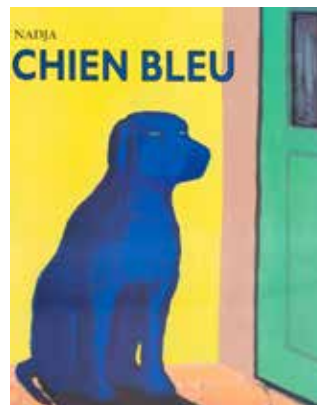
**3** février à 17 h**Médiathèque Simone-de-Beauvoir****HEURE DU CONTE****Chien Bleu, dès 3 ans**

Charlotte a un ami qui n'est pas comme les autres.

C'est un chien au pelage bleu et aux yeux verts brillants comme des pierres précieuses.

En épilogue au spectacle éponyme présenté au Kiwi. À partir de 16 h, le centre de documentation Regards proposera une sélection de documents.

Places limitées - Réservation obligatoire à médiathèque ou au 05 61 73 51 56.



ASSOCIATION REGARDS

**UNE ASSOCIATION À L'ÉCOUTE**

Durant ce deuxième confinement l'association Regards est restée au plus près des familles en proposant un point écoute et de soutien et en continuant d'organiser des rencontres en visioconférence.

La ludothèque a mis en place un drive afin que les familles continuent d'emprunter des jeux et des ouvrages du centre de documentation.

En partenariat avec la Maison des parents du Lauragais, elle a organisé deux visioconférences sur les thèmes *La famille au temps du confinement: s'organiser, communiquer, gérer les émotions au quotidien* et *L'Adolescence face aux enjeux du monde. Ados d'aujourd'hui nouvelle donne?* Un maintien de lien avec les familles essentiel durant cette période si particulière.

RANDO PLAISIRS

**REPRISE DES ACTIVITÉS**

L'association espère reprendre les sorties portes ouvertes en janvier. Pour plus d'informations: rando-plaisirs.fr



MÉDIATHÈQUE SIMONE-DE-BEAUVOIR

**21 au 23** janvier**Les Nuits de la lecture: relire le monde**

Partagez trois soirées de lectures et animations à la médiathèque. Réinventez et ré-enchantez le monde après cette nouvelle période de confinement. Voyagez à travers les mots et rêvez de mille aventures.

**Jeudi 21 janvier**

**18h:** jeux littéraires (acrostiches, rimes imposées, palindromes) animés par M. Canselier.

**17h30:** atelier d'écriture pour les adultes animé par Mmes Canselier et De Luca.

**Vendredi 22 janvier**

**16h30 et à 18h:** lectures bilingues, à partir de 9 ans, lues par le comité de jumelage.

**17h:** atelier d'écriture pour les enfants, à partir de 9 ans, par Mmes Canselier et De Luca.

**Places limitées - Réservation obligatoire à médiathèque ou au 05 61 73 51 56.**

**17h:** lectures pour les tout-es-petit-es.

**18h:** jeux littéraires (cadavres exquis et lipogrammes) animés par M. Lavergne.

**18h:** *Zodiaques*.

**18h:** quiz musical.

**18h30:** lectures pour les enfants, à partir de 3 ans.

**18h30:** florilèges de lectures pour adultes animés par M. Canselier.

**19h:** jeu de l'oie géant.

**19h30:** lectures finales.

**Samedi 23 janvier**

**10h et à 15h:** atelier d'écriture parents/enfants, à partir de 10 ans, animé par l'association De fil(le) en récits.

**16h:** lecture jouée par l'atelier théâtre ado de l'école d'enseignements artistiques.

**17h:** jeux littéraires (logorallyes) animés par M. Barbat.

**17h:** lectures pour les tout-es-petit-es.

**17h30 et à 19h:** quiz musical.

**18h:** jeu de l'oie géant.

**18h:** *Zodiaques*.

**18h30:** lectures pour les enfants, à partir de 3 ans.

**18h:** *La maison du temps*, par les Amis mots.

**19h30:** lectures finales.

**GROUPE MAJORITAIRE RAMONVILLE POUR TOUS**

(C. Lubac, M.-P. Doste, P. Arce, M.-P. Gleizes, B. Passerieu, C. Cierlak, A. Carral, V. Blanstier, C. Roussillon, C. Griet, P.-Y. Schanen, D. Nsimba, L. Sanchou, C. Arod, G. Brondino, E. Cros, P. Maton, C. Degland, K. Baazizi, M.-L. Bigard, H. Casse, R. Dabernat, P. Piqué)

**Crise Covid : réflexions et conséquences financières**

La crise sanitaire n'est pas finie mais ses effets financiers commencent. Sa gestion a coûté à la commune plus de 600000 euros : aux dépenses engagées depuis le 1er confinement, notamment pour la continuité des services, s'ajoutent les recettes non perçues à cause de l'arrêt des activités (même en ôtant les dépenses non engagées). L'État avait affirmé

qu'il assumerait le coût de cette gestion. Il se désengage et propose généreusement, à la place, l'étalement d'une partie de ces dépenses. Ainsi, l'impact financier global de la crise (à ce jour) représente déjà plus de 10 % du budget d'investissement annuel de la ville ; même pas 3 % des dépenses seront effectivement prises en charge par l'État (remboursement d'une partie de l'achat des masques effectué par la commune à sa place). Nous n'aurons donc pas d'autre choix que de compenser ce nouveau manque de parole de l'État. La relation financière entre l'État et les collectivités continue de se dégrader. Après avoir réduit la contribution des entreprises au budget communal, et sa dotation globale de fonctionnement (DGF), l'État accélère la perte d'autonomie financière des communes,

avec la suppression programmée en 2023 de la taxe d'habitation qui ne sera pas totalement compensée. Ces coupes laissent peu de marge aux communes qui sont pourtant placées en première ligne et seules à pouvoir agir efficacement au niveau local, comme nous l'avons largement prouvé par la gestion municipale du premier volet de la crise sanitaire. Le gouvernement nous délègue son action et nous en laisse la facture. Nous souhaitons garder la maîtrise des moyens qui nous permettent d'assumer les responsabilités qui nous sont confiées. Bonne année 2021 ! / contact@ramonvillepourtous.fr

**RAMONVILLE ET VOUS**

(Sylvie Brot, Jürgen Knödseder, Marie-Annick Vassal, Denis Lapeyre)

Nous vous présentons, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, nos vœux les plus chaleureux et les plus sincères, pour cette nouvelle année. Alors que 2021 devrait être l'année de la relance, de l'espoir et de l'intérêt général, nous regrettons les dernières décisions du groupe majoritaire.

**La démocratie malmenée**

Concernant le règlement intérieur du conseil municipal, nous avons demandé des délais d'instruction des dossiers d'un jour supplémentaire pour les groupes minoritaires... amendement refusé.

Nous avons aussi souhaité donner librement la

parole aux citoyens une fois la séance du conseil municipal clôturée... amendement refusé. Entre les effets d'annonce et la réalité, la démocratie a visiblement de sombres jours devant elle à Ramonville.

**Une délibération illégale**

La question du jour de carence des agents de la collectivité nous interpelle tous. Le maire, représentant de l'autorité publique, n'a pas hésité à faire voter une délibération illégale, quitte à se pourvoir en justice. Nous avons été les seuls à la dénoncer car les impôts des Ramonvillois ne doivent pas servir à payer les frais d'avocat du maire.

**Un refus des aides de l'État**

Pour finir, notre groupe a présenté une motion en faveur de la rénovation énergétique des bâtiments publics dont les écoles. Les aides de l'État peuvent couvrir jusqu'à 80 % des travaux dans le cadre du Plan de Relance. Alors que le groupe majoritaire avait inscrit ces projets dans son programme, il a simplement refusé de mettre à débat notre motion ! Quand l'État n'en fait pas assez, il se plaint, mais quand il propose de soutenir les collectivités, le groupe majoritaire rechigne à saisir l'opportunité.

**Que 2021 nous permette de retrouver !**

En attendant, voici notre mail ramonvilleetvous@gmail.com et notre téléphone 07 6001 1448.

**ENSEMBLE, UN NOUVEL ÉLAN, RAMONVILLE ÉCOLOGIE, RAMONVILLE EN TRANSITION**

(Henri Arévalo, Marie Chiocca, Jean-Marc Denjean, Karin Hoarau, Jean-Luc Palévy)

**Pour le respect de la liberté d'expression**

L'élaboration d'un nouveau règlement intérieur était l'occasion de se donner les moyens d'un véritable débat démocratique au sein du Conseil Municipal mais aussi de permettre aux élu-e-s comme aux habitant.e.s de la commune de faire librement usage de leur droit d'expression. La majorité disposant de tout le journal municipal pour y promouvoir sa politique avec force photos et illustrations, notre groupe a demandé, conformément à la loi, que les oppositions représentant 2/3 des votants disposent chacune d'une demi-page pour

s'exprimer dans un espace réservé dont elles auraient le libre usage (cas de 2014 à 2016). Refus de l'équipe aux commandes ! En paroles, elle prône la liberté d'expression mais, dans les actes, elle limite les droits de ses opposants. De même ont été écartées nos propositions de permettre aux habitant.e.s de demander l'organisation d'une consultation sur toute affaire relevant de la compétence du Conseil Municipal ou encore d'instaurer un moment d'échange entre les citoyen-ne-s et les élu-e-s à la fin du Conseil sans l'enfermer au préalable dans un formalisme réducteur. Une nouvelle occasion ratée par autoritarisme et sectarisme.

**3<sup>e</sup> ligne de métro repoussée à 2028 !**

Promise pour 24, puis 25, maintenant 28, sans doute... 30 ! Nous avons dit et redit que ce projet était très incertain et qu'il valait mieux investir dans des modes moins onéreux et plus rapidement réalisables... Souvenons-nous aussi du prolongement de la ligne B promis pour 13, 19, 25... Pour quand... ? Quelle inconséquence depuis tant d'années dans la gestion des transports !

**Nos meilleurs vœux pour 2021 !**

Gageons qu'elle soit enfin l'année des actes en matière de transition écologique et solidaire... du plus haut niveau de l'État au niveau ramonvillois ! /

**ÉLUE NON INSCRITE**

(Françoise Mary)



À NOTER

En application de la loi du 27 février 2002 sur la démocratie de proximité et du règlement intérieur voté en conseil municipal le 2 octobre 2014, un espace est réservé à l'expression de chaque groupe politique siégeant au sein du conseil. Les textes sont publiés tels que la rédaction les reçoit et n'engagent que leurs auteurs.



### GUICHET UNIQUE

L'accueil centralise désormais en un lieu unique toutes vos démarches administratives auprès de nos services.  
Place Charles-de-Gaulle  
05 61 75 21 21

### DÉMARCHES EN LIGNE 24H/24

Un espace Famille et un espace Citoyen pour faciliter vos démarches administratives accessible sur :  
ramonville.fr

### HORAIRES D'OUVERTURE

- Lundi au vendredi (mardi ouverture à 10h) : 8h30 à 12h15 - 13h30 à 17h30.
- Permanence du samedi : 9h30 à 12h  
Deux samedis par mois : 9 et 23 janvier (lire p.9).

### PERMANENCES POLITIQUES

#### Le maire, Christophe Lubac :

vendredi 15h30 - 17h  
sur RDV - 05 61 75 21 00

#### La députée, Sandrine Mörch :

mardi 10h - 13h et 17h - 20h ou sur RDV au 81 av. du Lauragais, Toulouse - 06 75 14 06 58

#### Les conseillers départementaux :

Marion Lalane de Laubadère et Serban Iclanzan : sur RDV au 1, bd de la Marquette, Toulouse.  
Permanence tél. les mardi, jeudi et vendredi, 10h - 16h, au 05 34 33 33 11 / 12

### POINT ACCÈS AU DROIT : 05 62 24 09 07

Maison communale de la Solidarité - 18 pl. Marnac, 2<sup>e</sup> ét., au-dessus du centre commercial

Permanences gratuites assurées par des professionnel·les [sur RDV](#)



### Pharmacies de garde

#### SERVICE RÉSOGARDES :

32 37 (coût : 0,34 €/mn).

#### NUMÉRO D'URGENCE :

39 66 Allô docteur

(prix d'un appel local à partir d'un fixe). Dispositif complémentaire du 15 (urgences vitales).

### Service vétérinaire de garde

Un nouveau service vétérinaire de garde est disponible pour les habitants de Ramonville



Intervention 24/24 et 7J/7

05 32 09 39 90

[www.veterinaire-de-garde-toulouse.fr](http://www.veterinaire-de-garde-toulouse.fr)

### ÉTAT CIVIL DE NOVEMBRE

#### NAISSANCES

- 28/10/20 : Livia Chioccioli
- 02/11/20 : Aylan Kara
- 02/11/20 : Moyed Joumaa Hammad
- 03/11/20 : Diane Ahsan
- 03/11/20 : Leïla Boukercha
- 16/11/20 : Agnès Burger
- 24/11/20 : Madi Camara

#### PACTES CIVILS DE SOLIDARITÉ

- 25/11/20 : Morgane Bresolin et Adrien Lambert
- 25/11/20 : Betty Chaumet et Mathieu Nefe

#### MARIAGE

- 21/11/20 : Emilie Jouteux et Patrick Cazajus

#### DÉCÈS

- 08/11/20 : Giannino Franchetti, décédé à Saint-Lizier (Ariège), âgé de 90 ans
- 12/11/20 : Gisèle Maddalena, décédée à Ramonville (31), âgée de 89 ans
- 13/11/20 : André Winter, décédé à Quint-Fonsegrives (31), âgé de 73 ans
- 15/11/20 : Marie-Josette Delbruel, décédée à Toulouse (31), âgée de 75 ans
- 23/11/20 : Dominique Assalit, décédé à Ramonville (31), âgé de 82 ans
- 25/11/20 : Hélène Scattin veuve Pasa, décédée à Ramonville (31), âgée de 88 ans
- 28/11/20 : Patrick Tatlot, décédé à Ramonville (31), âgé de 48 ans

**Avocats :** 1<sup>er</sup> mercredi du mois (14h / 17h) et 3<sup>e</sup> samedi du mois (9h / 12h)

**Huissiers :** 1<sup>er</sup> lundi du mois (14h / 16h)

**Notaires :** 4<sup>e</sup> vendredi du mois (14h / 17h)

**Adil (logement) :** 1<sup>er</sup> mardi du mois (9h / 12h)

**Défenseur des droits :** 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> lundis du mois (9h30 / 12h)

**Conciliateurs :** 2 mardis par mois (14h30 / 16h30)

# MEILLEURS VŒUX

# 2021

j'agis  
avec  
ma  
ville



Retrouvez les vœux du maire sur [www.ramonville.fr](http://www.ramonville.fr)

  
**Ramonville**  
Saint-Agne